

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°28/2026

Séance du 16 septembre 2026 – 9h30

APPEL RAMSAR FRANCE

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre 2026, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 9 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Richard GUERIT, Margarita SOLA, Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Bruno BESSAGUET, UNIMA
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de Rochefort

Membres excusés :

Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort
Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime-Deux-Sèvres

Anne BRACHET est désignée Secrétaire de séance.

L'association Ramsar France a lancé un appel officiel en septembre 2026 à l'attention des candidats politiques et des acteurs publics pour faire de la préservation de l'eau et des zones humides une priorité nationale.

Ces écosystèmes essentiels subissent des pressions accrues. Ils jouent pourtant un rôle déterminant dans l'atténuation du changement climatique, la prévention des inondations et le maintien de la biodiversité.

Cette initiative vise à placer les enjeux des milieux humides au cœur des agendas politiques et des décisions publiques. Elle s'inscrit au cœur des actions du Forum des Marais Atlantiques.

La présente délibération vise à soumettre à l'approbation du Comité syndical la signature de cet appel, affirmant ainsi notre engagement aux côtés des réseaux nationaux et internationaux engagés dans la préservation des zones humides.

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du comité syndical décident qu'à partir du 1^{er} septembre 2026 :

- D'approuver la signature de l'appel officiel de Ramsar France visant à ériger la préservation de l'eau et des zones humides en priorité nationale,
- D'autoriser le Président à signer l'appel lancé par Ramsar France

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Votes :

Pour : 18

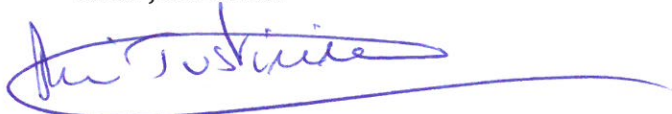
Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,

Anne BRACHET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2026 _____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2026